

## RÉUNION QUARTIER LA CHAZALIÈRE

### 22 février

L'ordre du jour portait :

- L'application de la directive « zéro produits phytosanitaires »
  - Lutte contre la chenille processionnaire
  - Point sur la sécurité (voirie, ralentisseurs, abribus)
  - Les bâtiments publics
  - Le foncier
- 
- Le point est fait de l'utilisation éventuelle de nouveaux matériels testés par la communauté de communes et du matériel utilisé par la commune. Un réciprocatteur est utilisé par nos agents techniques qui ont déjà bien maîtrisé les nouvelles préconisations et obligations liées à l'interdiction de produits. Le prochain chantier entrant dans le cadre du « plan de désherbage » de la commune sera l'enherbement du cimetière.
  - Deuxième passage programmé en vue destruction chenilles processionnaires.
  - Coussins berlinois posés, réflexion sur la pose du même type de ralentisseurs au niveau de l'ancienne poste. Le ralentisseur de la rue d'Auvergne qui a fait l'objet de remarques sera modifié même s'il avait fait l'objet d'une validation de la DIR. IL est prévu un plateau rue du Mont  
Par ailleurs, en ce qui concerne les abribus, ceux du Coulon et du Pinay vont être mis en place et l'agrandissement du trottoir « Cabane d'Auroure » permettra une meilleure sécurisation avec une barrière qui protégera les jeunes attendant leur car de la proximité de la route.
  - Réfection des salles à l'étage du bâtiment de l'ancienne cure  
Alarme ainsi que portier vidéo remplacés à l'école publique.  
Au niveau des projets, la reprise du crépi de la nouvelle façade de la Mairie.  
Achat du terrain en face du salon de coiffure, négociations pour l'achat du local contigu (ancien « abattoir »), en vue d'aérer le carrefour et de pouvoir aménager un parking.  
Gymnase : avec la possibilité d'obtenir de la part de la Région une subvention peut-être plus importante en raison des économies réalisées, il sera peut-être possible de lancer les travaux de réfection de la toiture. De même nous envisageons de transférer les vestiaires actuels du foot à l'intérieur du gymnase et d'aménager l'ancien local en vue d'y accueillir le pool house du tennis.  
Première tranche des travaux du bâtiment de nos services techniques (50.000€) dont l'état nécessite isolation, réfection installations électriques.
- Autres travaux et projets :**
- Parking « Cloutier » goudronné, il a été voté en CM un tarif d'utilisation de la salle à des fins de réceptions, séminaires, réunions.... Une plaquette de présentation va être élaborée.
- L'implantation des espaces containers fait l'objet d'une réflexion à laquelle est associé Pascal GARDE du SICTOM que nous piloterons sur le terrain.
- Le foncier :**
- JP AULAGNIER rappelle l'achat des 8 hectares de terrains dont 7000m<sup>2</sup> constructibles qui seront viabilisés et vendus par la commune.

Rappel de la politique de la commune sur la maîtrise du foncier et le souci de rester sur des terrains constructibles accessibles et d'une superficie correcte.

**Questions diverses et travaux à terminer sur le quartier ;**

**Il est signalé un manque d'éclairage devant la salle Catherine Courbon, de même la question est posée d'interdire le stationnement devant la salle (pose de deux plots par exemple).**

**Sur La Chazalière, réparer barrière de sécurité tombée, pourquoi ne pas la remplacer par une barrière bois ? Enlever le grillage interdisant l'accès à l'ancienne déchetterie et le panneau l'annonçant et si possible installer un panneau d'affichage.**